

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-DN12

présenté par

M. Damien Girard, Mme Chatelain et Mme Catherine Hervieu

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Monde combattant, mémoire et liens avec la Nation »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant, mémoire et liens avec la Nation	1	0
Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale	0	1
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel de Damien Girard et ses collègues vise à maintenir le budget de la mission « Monde combattant, mémoire et liens avec la nation » et notamment le soutien de l'État aux associations d'anciens combattants et de mémoire afin de permettre de financer à budget constant davantage d'actions en faveur du lien armée-société, de la transmission de la mémoire et de l'intégration de la 4e génération du feu aux cercles de solidarités combattants.

Pour des motifs de recevabilité, il ponctionne 1 euro symbolique de l'action 2 « Indemnisation des victimes d'actes de barbarie durant la seconde guerre mondiale » du programme du programme 158 « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale » à destination de l'action 3 « Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi » du programme 169 « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant, mémoire et liens avec la Nation ».

Les signataires appellent à lever le gage.